Un nouveau rapport révèle que 73 pays sont lourdement affectés par un nombre insuffisant de sages-femmes.

3 juin 2014 | PRAGUE*, République tchèque* - Un rapport publié aujourd'hui par l'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population, de concert avec la **Confédération internationale des sages-femmes** (ICM), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et leurs partenaires, révèle que 73 pays où leurs services sont le plus nécessaires disposent d'un nombre de sage-femmes extrêmement insuffisant. Le rapport recommande de nouvelles stratégies pour faire face à ces insuffisances et sauver des millions de vies de femmes et de nouveau-nés.

Les 73 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine représentés dans l'*État de la pratique de sage-femme dans le monde 2014: Sur la voie de l'universalité – Le droit des femmes à la santé* supportent 96% du fardeau mondial des décès maternels, 91% des cas de mortinatalité et 93% des décès néonatals, mais ne disposent que de 42% des sages-femmes, infirmières et médecins du monde entier.

Éducation et formation

Le rapport exhorte les pays à investir dans l'éducation et la formation des sages-femmes afin de contribuer à fermer les écarts frappants qui existent actuellement. Des investissements dans l'éducation et la formation des sages-femmes conformément aux normes internationales convenues peuvent générer – comme le montre une étude menée au Bangladesh – un rendement de 1,600% sur l'investissement.

«Les sages-femmes font d'énormes contributions à la santé des mères et des nouveau-nés ainsi qu'au bien- être de communautés entières. L'accès à des soins de santé de haute qualité est un droit humain fondamental. Un investissement accru dans la pratique de sage-femme constitue le moyen capital de faire de ce droit une réalité pour les femmes partout dans le monde», a déclaré le Dr. Babatunde Osotimehin, Directeur exécutif de l'UNFPA.

Les sages-femmes ont un rôle crucial à jouer dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) 4 (Réduire la mortalité infantile) et 5 (Améliorer la santé maternelle). Quand elles ont été formées conformément aux normes internationales et dans le cadre d'un système de santé pleinement fonctionnel, elles peuvent dispenser environ 90% des soins essentiels aux femmes et aux nouveau-nés et sont en mesure de réduire des deux tiers le nombre de décès maternels et néonatals.

Une grave pénurie

Malgré un recul constant de la mortalité maternelle dans les 73 pays couverts par le rapport – elle a baissé de 3% par an depuis 1990 – et de la mortalité néonatale – elle a baissé de 1,9% par an depuis 1990 –, ces pays ont besoin de faire davantage aujourd'hui pour remédier à la grave pénurie de soins de sages-femmes.

«Les sages-femmes occupent une place centrale dans la délivrance des soins attendus de leur pratique et dans la vie des femmes et des nouveau-nés. Le rapport précède la Série spéciale de *The Lancet* sur la pratique de sage-femme, qui avec le rapport fournira les données concrètes propres à guider tous les décideurs à la recherche des moyens de mettre fin aux décès évitables de mères et de nouveau-nés», a déclaré la Présidente de l'ICM, Frances Day-Stirk.

Le rapport, présenté au 30ème Congrès triennal de l'ICM, tenu à Prague (République tchèque), met en lumière les progrès accomplis depuis le premier rapport, publié en 2011, et les solutions aux obstacles définis dans quatre domaines clés: disponibilité, accessibilité, acceptabilité et qualité des services de sage- femme.

Un certain nombre de pays les ont effectivement renforcés et en ont amélioré l'accès: près de la moitié (45%) des 73 pays ont mis en vigueur des mesures propres à retenir les sages-femmes dans les zones écartées et 28% élargissent le recrutement et le déploiement des sages-femmes, tandis que 20% ont appliqué de nouveaux codes de pratique et que 71% ont amélioré la collecte de l'information qui permet aux pays de remédier aux pénuries et de mettre au point les normes d'éducation.

Des centaines de milliers de décès évitables

Malgré les progrès réalisés, les inégalités concernant par exemple le manque d'accès aux services et la pauvreté se sont aggravées entre les pays et à l'intérieur des pays. Il n'y a pas encore assez de sages-femmes ayant reçu une éducation adéquate pour assurer la santé maternelle et néonatale, ce qui contribue chaque année à des centaines de milliers de décès évitables.

Aujourd'hui, seulement 22% des pays pourraient avoir assez de sages-femmes pour procéder aux interventions salvatrices qui répondraient aux besoins des femmes et des nouveau-nés, de sorte que plus des trois quarts (78%) des pays connaissent encore de graves pénuries en matière de soins appropriés.

À mesure que la population augmente, le retard à combler sur le plan des ressources et de l'infrastructure critiques augmente également, à moins que des mesures urgentes ne soient prises.

Garantir l'accès aux aux services de santé sexuelle et maternelle

Le rapport de 2014 inclut des recommandations conçues pour combler ces lacunes et faire en sorte que toutes les femmes aient accès aux services de santé sexuelle,, maternelle et néonatale. Ces recommandations portent notamment sur des questions telles que la délivrance de soins préventifs et d'entretien par une équipe de sages-femmes, l'accès immédiat aux services d'urgence en cas de besoin, et l'achèvement des études post-secondaires. Dans une perspective plus large, les femmes doivent retarder l'âge du mariage, avoir accès à une nourriture saine et recevoir quatre visites de soins prénatals.

«Le présent rapport, comme le Plan d'action pour chaque nouveau-né [Every Newborn Action Plan] récemment adopté par l'Assemblée mondiale de la Santé, trace clairement la voie à

suivre. L'un et l'autre visent à encourager les gouvernements à affecter des ressources adéquates aux services de santé maternelle et néonatale dans le cadre des plans nationaux du secteur sanitaire. Cela devrait comprendre des fonds pour l'éducation et la rétention des sages-femmes. Nous continuerons à aider les pays à développer et renforcer leurs services de sage-femme en tant que mode d'intervention essentiel pour sauver la vie des femmes et des nouveau-nés», a déclaré le Dr Flavia Bustreo, Sous-Directeur général de l'OMS pour la famille et la santé de la femme et de l'enfant.